



DAMPIERRE-LES-BOIS

Info Magazine

N°31
Décembre 2023



MC coiffure 03.81.93.05.98

Sandrine ISARTE

28 Grande-Rue
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

mardi et vendredi : 9h à 18 h
jeudi : 9h à 20h30
samedi : 7h à 14h



SAS DOUGOUD

AGENT PEUGEOT PEUGEOT

16 bis, rue de Beaucourt
25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 93 01 39

E-mail : sarl.dougoud@wanadoo.fr



Intermarché

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h15
et le dimanche 9h à 12h30

    

Combe du Magny - 25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 93 24 21

COLORPACK DECO By CDF

NOS HORAIRES :

du 01/03 au 31/10 :
lundi au samedi : 8h -12h - 14h -19h

du 02/11 au 28/02 :
lundi au vendredi : 8h -12h - 14h -18h
samedi : 9h -12h - 14h -18h

NOTRE ADRESSE :
10 rue des Rochers
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Téléphone : 03.81.95.34.44

Retrouvez-nous sur facebook :
Colorpack Déco

Fm informatique

- Vente informatique
- Maintenance informatique
- Formation
- Création et Hébergement de sites internet
- Téléphonie VOIP

8 Grande-Rue - 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél. 03 81 31 12 63 - Fax : 03 81 31 12 31

<http://www.fm-informatique.com>
e-mail : lionel@fm-informatique.fr

Quincaillerie - Droguerie

HOME BY MULLER

4, Rue des Vergers 25490
DAMPIERRE-LES-BOIS

Tél. 09.82.25.67.63
mail : h-b-m@orange.fr

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h (fermeture le jeudi matin
et le samedi à 18h)

NOUVEAU : RELAIS POSTE À VOTRE SERVICE

EPICERIE FINE GAMBARDELLO

"Saveurs d'Italie"

03.81.93.24.84

39 grande rue
Dampierre les Bois

Garder espoir dans un monde tourmenté

Chères Dampierroises et Dampierrois,

À la question de retenir le ou les événements qui ont marqué l'année 2023, il serait bien difficile d'apporter une réponse qui soit évidente. Entre la réforme des retraites, les violences urbaines, la sécheresse ou le temps trop pluvieux, la guerre interminable entre l'Ukraine et la Russie ou le conflit entre Israël et le Hamas... ce sont autant de thèmes relayés en boucle par les médias qui alimentent les conversations et finissent par créer un climat anxiogène.

Ces différents sujets d'inquiétude ont aussi des répercussions perceptibles dans notre quotidien. Les difficultés liées à l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et le renchérissement du coût des matériaux sont aussi des éléments qui pénalisent les familles qui souhaiteraient construire ou acquérir un bien immobilier dans notre secteur. Les collectivités sont elles aussi confrontées au problème de hausse des coûts des énergies, des prestations et des travaux...

Au niveau communal, en cette fin d'année, nous pouvons pousser un ouf de soulagement avec la fin des travaux de la rue de Beaucourt avec un aménagement qui s'est étalé sur les trois dernières années. Je remercie tous les riverains, les commerçants, les automobilistes pour la patience dont ils ont su faire preuve durant ces longs mois de chantier, sans oublier les entreprises et leurs équipes qui ont travaillé en s'efforçant d'être à l'écoute des riverains sans trop perturber leur quotidien.

Dans le domaine des loisirs, les jeunes et les moins jeunes disposent maintenant d'équipements sportifs (city stade, aire de jeux, agrès de fitness) qui ont été réalisés et inaugurés cette année. Je souhaite que chacun puisse profiter de ces nouvelles installations en espérant que les utilisateurs sauront les garder en bon état le plus longtemps possible. Ces investissements conséquents, qui constituent une grande partie du projet de mandat proposé par l'équipe municipale en 2020, ont été réalisés sans augmenter le taux communal de taxe foncière. Vous retrouverez dans ce magazine le bilan des travaux ainsi que la décomposition de votre taxe foncière.

À l'approche des fêtes, nous ne pouvons oublier les personnes dans la difficulté sociale, en ayant une pensée pour les figures dampierroises qui nous ont quittés en 2023 ainsi que toutes les familles qui ont été frappées par la disparition cruelle d'un proche.

À quelques jours d'ouvrir 2024, je formule pour chacune et chacun d'entre vous des vœux de bonheur et de santé, en espérant un année plus clémente pour ceux qui sont confrontés à de grandes difficultés.

Bonne et heureuse année 2024 à tous.

**Le Maire,
Marc TIROLE**



SOMMAIRE

BILAN	4
- Les réalisations de l'année 2023	
PROJETS	6
- Les projets de l'année 2024	
SERVICE	7
- Tout savoir sur vos impôts fonciers	
RÉTRO	8-9
- Une année en images	
PORTRAIT	10
- César Amicizia	
ASSOCIATIONS	11
- Visite à la Bibliothèque	
LA VIE DU VILLAGE	12-13
- Le bar éphémère fait recette !	
- Une jolie exposition	
- Les remerciements au monde associatif	
- Les employés municipaux	
- La cérémonie du 11 novembre	
- Disparition de Marcel Muratori	
INFOS PRATIQUES	14
- Les informations en bref	

INFO-MAGAZINE

Mairie de Dampierre-les-Bois
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Téléphone: 03.81.93.01.18
E-mail : mairie@dampierrelesbois.fr

Site internet : www.dampierrelesbois.fr



Directeur de la publication :
Marc TIROLE
Responsable de la rédaction :
Daniel LEHMANN

Conception - réalisation :
ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél : 06.80.85.78.66

Dépôt légal décembre 2023

La fin de la réhabilitation de la rue de Beaucourt a été le projet majeur de l'année 2023. Bilan d'une année riche en réalisations.

Une rue de Beaucourt toute neuve

Plus de confort, davantage de sécurité. Tels étaient les maîtres-mots des travaux de réhabilitation de la rue de Beaucourt qui, entrepris en 2022 pour la première tranche, se sont achevés par la deuxième tranche à l'automne 2023. Le projet a englobé également l'enfouissement des réseaux secs et, sur cette deuxième tranche, des ouvrages d'assainissement ont également été réalisés avec la mise en place d'une nouvelle conduite d'eau pluviale et le raccordement des riverains. Mais la nouveauté reste la largeur de la chaussée, ramenée à la norme de six mètres, bordée de larges trottoirs sécurisants. Des passages piétons en résine gravillonnée de couleur renforcent leur visibilité et donc la sécurité des usagers. A noter que le côté droit de la rue (quand on vient de Beaucourt) est désormais dépourvu de trottoirs. Des arbres étaient prévus sur cet espace vert, ce projet a été abandonné car ces arbres auraient empêché l'entretien du talus.



La deuxième tranche de réhabilitation de la rue de Beaucourt s'est terminée en 2023 par la pose de l'enrobé final.

Inauguration des bâtiments IDEHA



Les deux bâtiments IDEHA ont été inaugurés au mois de juin dernier.

Au mois de juin 2023, l'organisme logeur IDEHA a inauguré les deux bâtiments locatifs réalisés à l'entrée de la Combe Saint-Laurent. Ces bâtiments s'intègrent parfaitement dans le paysage urbain grâce à une architecture novatrice et attractive. Ils accueillent 15 logements au total, cinq T2, sept T3 et trois T4, pour des tarifs mensuels de location allant de 308 à 516 € suivant la surface du logement et son type. La commune de Dampierre-les-Bois a contribué à hauteur de 620.000 € pour ce projet global prévoyant l'aménagement complet du site, avec les constructions individuelles et les deux maisons Âges et Vie. Pour IDEHA, l'investissement s'élève à la somme de 2.115.000 €.

Enlèvement des déchets



L'un des événements majeurs de l'année dans notre quotidien a été la mise en œuvre du nouveau mode de collecte des déchets. Depuis le mois de mars 2023, nous devons présenter à la collecte, en alternance, les déchets recyclables dans les bacs jaune (le mercredi des semaines impaires) et les déchets résiduels dans les bacs gris (le mercredi des semaines paires). A compter de l'année 2024, les usagers devront acquitter la RÉOMI (Redevance et Enlèvement des Ordures Ménagères). Cette taxe sera calculée en fonction des déchets réellement évacués. Elle comprendra une partie fixe (suivant la contenance du bac avec un forfait de 12 levées par an) et une part variable pour les levées supplémentaires hors forfait. Toutes ces dispositions avaient fait l'objet d'un article détaillé dans le n° 269 de notre «Info Express» en mars 2023.

Cent pour cent loisirs !



L'aire de jeux et le city-stade ont fait le bonheur de nombreux jeunes.

C'est un beau projet qui a été inauguré en plein cœur de l'été : de nouveaux aménagements de loisirs ont été réalisés sur le site du Parcours. A l'entrée, à la place de l'ancienne aire de jeux devenue obsolète, une nouvelle structure a été mise en place pour les enfants jusqu'à 12 ans. Des agrès de fitness pour les adultes complètent les équipements.

Un peu plus loin, à l'emplacement de l'ancien terrain de basket, les plus grands peuvent désormais profiter d'un city-stade et de quelques accessoires (baby-foot et table de ping-pong). L'investissement s'élève à environ 250.000 € mais la commune a bénéficié de subventions à hauteur de 60 %.



Une renaissance bienvenue

La commune ne voulait pas se résigner à ce qu'un tel emplacement reste inutilisé. C'est la raison pour laquelle, dès le mois de mai 2022, par décision du Conseil municipal, elle s'était portée acquéreur de l'ancien Vival via un portage de l'Etablissement public foncier. Cette démarche a rapidement permis de trouver des repreneurs avec Loïc



Le Préfet du Doubs était venu rendre visite aux deux jeunes entrepreneurs en juin.

Salvador et Alan Salomon qui, en quelques mois, ont rénové les locaux et ouvert leur magasin multiservices proposant notamment boulangerie, pâtisserie, snacking, épicerie et primeur. Le commerce a aujourd'hui trouvé sa clientèle et tous les Dampierrois apprécient d'avoir pu retrouver un tel commerce de proximité. L'exemple d'un projet réussi grâce à la volonté conjugée de la Municipalité et de deux jeunes entrepreneurs.

Aménagements au cimetière



Une nouvelle allée a été aménagée.

Au nouveau cimetière, une nouvelle allée a été réalisée pour desservir une rangée supplémentaire de tombes. Par ailleurs, des cavurnes sont désormais disponibles. Ce sont de petits caveaux creusés pour accueillir les cendres des défunts.

A noter enfin que la commune a réalisé une procédure de reprise des sépultures sans concession dans le but de pouvoir relever les tombes abandonnées et en mauvais état.



Une première cavurne a été installée.

Travaux de reboisement



Reboisement sur le secteur dit des «disques».

Décimée par les scolytes, la forêt dampierroise va reprendre des couleurs, la commune ayant entrepris des travaux de reboisement en 2023. Ainsi, sur les quelque quinze hectares qui ont été rasés, huit hectares ont été replantés avec essentiellement des chênes, des cèdres et des tilleuls. Pour ces travaux, la commune a pu bénéficier du plan de relance mis en place par l'Etat.

Une classe en moins à l'école

La mauvaise nouvelle de l'année 2023 a été sans conteste la fermeture d'une classe à l'école élémentaire en raison d'une baisse des effectifs. Ce fut même la «double peine» pour tout le monde puisque cette fermeture de classe a précipité le départ de Nathalie Strubel, enseignante de la classe de CM2, que tout le monde appréciait pour son investissement pour le bien des élèves.

L'installation d'une chaufferie bois, à l'étude depuis le dernier trimestre 2023, est l'un des plus gros projets de la Municipalité à court terme.

Un réseau de chaleur envisagé

La mise en place d'un réseau de chaleur pour chauffer plusieurs bâtiments est actuellement étudiée par le Conseil municipal. Compte tenu de l'explosion des dépenses énergétiques, il est nécessaire désormais de trouver des alternatives au chauffage dit «classique» et de se tourner vers les énergies renouvelables. L'étude menée avec le Syndicat d'Energies du Doubs (SYDED) et Gaïa Energies a présente plusieurs formules. La plus intéressante pourrait être l'installation d'une chaufferie bois pouvant chauffer les bâtiments communaux rue de la Place (école, salle des fêtes, périscolaire, centre socio-culturel) et peut-être les bâtiments locatifs. La chaufferie serait construite dans un coin de la cour de l'école et fonctionnerait avec du bois déchiqueté, une chaudière gaz étant prévue en secours. Le SYDED pourrait exercer la compétence dans ce dossier et la dépense, de l'ordre d'un million d'euros, serait largement subventionnée pour être un projet exemplaire en matière de transition écologique.



Le bois déchiqueté pourrait apporter 90 % des besoins en énergie.

Logement de la Poste



Le logement de la Poste va retrouver de la vie.

Les travaux de rénovation du logement de l'ancien receveur de la Poste débuteront prochainement. Ce vaste appartement (pièces de service et trois chambres), abandonné depuis une vingtaine d'années mais sain, sera complètement réhabilité en vue d'une mise en location. Les travaux de décoration seront réalisés par les employés municipaux.

Démolition à l'étude



A l'angle de la rue de Beaucourt, la disparition des deux bâtiments va considérablement éclaircir le paysage.

Envisagé initialement pour l'année 2023, ce projet a été retardé pour des raisons administratives liées à l'Etablissement public foncier (EPF), partenaire de la commune dans l'opération. Les bâtiments situés à l'angle de la rue de Beaucourt (l'ancienne maison Grigis et la maison Chevrier) devraient être démolis dans le courant de l'année 2024.

Au total, ces biens occupent une surface de quelque neuf ares et l'objectif est d'«éclaircir» le carrefour entre la rue de Beaucourt et la rue de la Rougeole.

Si les études correspondantes, notamment l'amiante, ont déjà été effectuées, il reste à terminer la partie administrative avec le rachat à l'EPF de l'immeuble Grigis par la commune, mais également tous les actes notariés. Ce n'est qu'ensuite qu'on pourra aborder l'étude de la démolition de ces deux édifices vétustes qui ne devraient pas résister longtemps aux engins.

Le devenir du site n'est pas encore définitivement décidé et le sujet fera l'objet d'une réflexion au sein du Conseil municipal. De même, il n'a pas encore défini si la commune fera appel à un bureau d'études ou si elle assurera à la fois les missions de maître d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage dans cette opération.

Parcelles à vendre



Les parcelles attendent leurs acheteurs.

En 2024, la commune et son aménageur espèrent bien commercialiser quelques parcelles de la deuxième tranche du lotissement de la Combe Saint-Laurent. Dans un contexte économique difficile pour la construction, neuf parcelles cherchent encore leurs propriétaires sur l'arrière du site.

Radiographie de votre feuille d'impôts fonciers

Vous avez sans doute remarqué une hausse substantielle de vos impôts fonciers cette année. Explications nécessaires de cette augmentation essentiellement due à l'augmentation des bases d'imposition par l'État.

Comprendre sa feuille d'impôts n'est pas toujours chose facile, y compris pour les impôts fonciers que vous avez dû régler à l'automne.

Il faut retenir que le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables. En plus, cette année encore, l'avis comprend la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ce ne sera plus le cas l'an prochain (voir ci-après).

La **valeur locative cadastrale**, donnée de référence, représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Elle varie suivant la surface de la propriété, son confort, et si le bien a fait l'objet de travaux importants.

Chaque année, la loi de finances permet à l'État de revaloriser ces bases. Jusqu'alors, cette augmentation était de 1 % chaque année. En 2023, compte tenu de la valeur de l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisée), le coefficient de revalorisation fixé à 1,071 a entraîné une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été impactée de la même façon.

L'augmentation que vous avez constatée provient donc essentiellement de cette décision de l'État : la commune n'a pas augmenté les taux d'imposition locale depuis l'année 2001 (malgré tous les investissements qui ont été réalisés ces vingt dernières années). Quant aux autres collectivités, elles n'ont pas ou peu appliqué de hausse sur leurs taux.

Quelques explications concernant votre avis de taxe foncière

Taux communal (cumul taux taxe foncière et ancienne taxe d'habitation)*1		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022		38,52 %	%	0,86 %	0,243 %	5,82 %	0,412 %	
Taux 2023		38,52 %	%	0,86 %	0,245 %	5,82 %	0,452 %	
Propriétés bâties	Adresse							
	Base	3124		3122	3122	3123	3122	
	Cotisation	1203		27	8	182	14	
	Cotisation lissée	1206		27	8	182	14	1437
	Variation	+6,16 %	%	+8,00 %	+14,29 %	+6,43 %	+16,67 %	
Propriétés non bâties	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Variation							
Part perçue par la commune		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI
Taux d'imposition communal fixé par le Conseil municipal (inchangé depuis 2001)		29,95 %	%	1,68 %	31,71 %	0,387 %	11,60 %	0,489 %
Taux 2023		29,95 %	%	1,68 %	31,71 %	0,718 %	11,10 %	0,521 %
Propriétés non bâties	Bases terres non agricoles	2		2	2	2	2	2
	Bases terres agricoles							
	Cotisation 2022	1			1			
	Cotisation 2023	1		0	1	0	0	0
	Variation	0 %	%	%	0 %	%	%	%
Part perçue par PMA		Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base État							Coût proportionnel :	
Base collectivité							Coût fixe :	

Financement du service des ordures ménagères perçu par PMA (n'apparaîtra plus sur l'avis de taxe foncière à partir de 2024)*2

Taxe perçue par PMA pour la gestion des eaux et la prévention des inondations

Part perçue par PMA

*1 : depuis l'année 2023, tous les foyers sont exonérés de taxe d'habitation.

*2 : ce service des ordures ménagères fera l'objet d'une facture spécifique qui pourrait augmenter pour beaucoup de ménages. La facture envoyée cette année n'est pas à payer, elle a été établie pour information. La première facture réelle, envoyée par PMA, sera adressée en juillet 2024 et correspondra aux levées effectuées.

Retour en images

TRAVAUX



Travaux rue de Beaucourt : le début et la fin.



Juin : inauguration des bâtiments IDEHA.



Août : inauguration des aménagements de loisirs au stade du Parcours.

LA VIE DU VILLAGE



Janvier : repas des Anciens.



Juin : prix cycliste de PMA.



Avril : concert au Temple.



Mars : nettoyage de printemps



Juin : fête de la musique.



Juin : fleurissement municipal.



Mai : brocante du Comité des Fêtes.



Février : réunion d'information sur le nouveau mode d'enlèvement des déchets.



Mai : pose de panneaux dans le sentier.



Septembre : les 50 ans du Judo-Club.

ÉCOLES



Juin : remise des récompenses aux élèves de CM2.



Mars : manifestation des parents d'élèves protestant contre la fermeture d'une classe à l'école...



... mais l'administration restera sur sa décision et Nathalie Strubel est mise à l'honneur à l'occasion de son départ au mois de juin.

SOLIDARITÉ



Février : opération Entraide.



Septembre : course contre Charcot.



Octobre : marche Octobre rose.



Avril : opération Brioches au profit de l'ADAPEI.

César, l'empereur de la gym

Rencontre avec César Amicizia, animateur de la section gym du Foyer, mais également inventeur amateur.

Né en Italie en 1958, entre Rome et Naples, César Amicizia est arrivé en France à l'âge de 4 ans, d'abord à Beaucourt. C'est en 1986 qu'il s'est installée à Dampierre, achetant une maison rue de Beaucourt. Avec son épouse Agnès et ses deux garçons, Anthony (Dampierrois lui aussi) et Kevin, aujourd'hui installé à Lyon, la famille s'est rapidement acclimatée à la vie dampierroise.

Technicien d'atelier, tourneur et fraiseur, il a toujours travaillé dans la mécanique, employé au service de plusieurs entreprises locales (Unelec, Peugeot, Alsthom, Sédior puis en Suisse) tout au long de sa carrière.

Aujourd'hui à la retraite, il a conservé une petite structure de mécanique, en tant qu'auto-entrepreneur, dans le petit garage qu'il a aménagé à côté de sa maison. Très outillé, ce bricoleur hors pair peut réaliser tous les types de pièces ou presque !

Depuis 2008, César Amicizia s'occupe de la section gymnastique du Foyer des Jeunes. Longtemps entraîneur au club de Beaucourt après avoir passé ses diplômes en 1996, il a toujours pratiqué cette activité, y compris en compétition. Quatre séances sont organisées chaque semaine, le mardi, le



Devant quelques-uns de leurs élèves, César Amicizia et Lili.

mercredi (deux séances) et le vendredi. Cette activité s'adresse à tous les publics car si les séances sont assez rythmées le mardi et le mercredi soir, rassemblant des adhérents plutôt jeunes, les autres séances sont davantage axées sur la souplesse (similaire au yoga) et le renforcement musculaire, façon gymnastique, avec des «plinths», des caissons en bois permettant d'ajuster la hauteur en fonction de l'exercice. Trampoline, saut de cheval et anneaux sont également proposés pour ceux qui le souhaitent. César Amicizia encadre cette activité, aidé le mer-

credi par son épouse Agnès et son amie Lili. Les sociétaires viennent de Dampierre et des communes du secteur. Créée il y a deux ans, la séance du vendredi s'adresse en particulier aux personnes qui souffrent du dos et des épaules. En position statique, sans courir, il est possible de se sentir mieux avec des exercices de gainage et des abdominaux.

Cette année, César enseigne donc son savoir à une quarantaine d'adhérents (de 20 à 70 ans), sachant qu'ils étaient encore plus de 70 avant la période COVID-19.

Un «Géo Trouvetou», as de la «bricole»

César Amicizia est aussi un «Géo Trouvetou», en ce sens que ses qualités naturelles dans le domaine de la mécanique lui permettent d'inventer et de créer n'importe quel objet. Dans son salon, il a par exemple une pendule sans aiguille, uniquement avec des cadrans, avec une vue sur le mécanisme.

Mais «la» trouvaille de César, elle remonte aux années 90 : c'est lui qui a inventé le frein à main électrique sur les voitures, baptisé à l'origine «frein à main sécurité enfant». Il dispose du brevet, déposé à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) qui tomba dans le domaine public au bout de cinq ans. Ce procédé fut bien sûr repris par Renault, Peugeot et d'autres constructeurs automobiles... sans que l'inventeur ne touche de dividendes. Pour cela, il aurait fallu qu'il prolonge son brevet pour le protéger... mais l'investissement financier était énorme. A l'époque, le magazine «Auto Plus» avait réalisé un reportage sur son invention, mais cet article n'a jamais été publié, les constructeurs ayant interdit au journal de le diffuser ! Autrement dit, on lui a «piqué» son brevet !

Mais, dans ses cartons, il a encore quelques «enveloppes Soleau», c'est-à-dire des inventions qu'il a créées et déposées à l'INPI, un moyen simple et peu coûteux de constituer une preuve de création et de donner une date certaine à l'idée et au projet.

On ne la lui fera plus à César... et ses dernières inventions demeurent secrètes !



César Amicizia et la pendule sans aiguille qu'il a inventée.

Visite à la Bibliothèque

La Bibliothèque de Dampierre-les-Bois est une section qui se porte bien grâce au travail d'une quinzaine d'animatrices bénévoles qui font vivre au quotidien ce lieu de culture.

Il y a un peu plus d'un an, Isabelle Denizot a succédé à Christine Vauthier à la tête de la Bibliothèque de Dampierre. Avec une belle équipe d'animatrices dévouées, la structure se porte bien comme l'explique Mme Denizot : «*Nous comptons entre 300 et 350 adhérents et disposons d'un stock d'environ 10.000 livres dans tous les genres, pour adultes, ados et enfants. Nous faisons en sorte de coller à l'actualité en achetant, tous les deux ou trois mois, la plupart des nouveautés littéraires.*»

Ces livres sont achetés grâce aux bénéfices enregistrés lors de certaines manifestations, qu'il s'agisse de déstockage (lors de la brocante du 1^{er} mai et de l'exposition des potières) et des bourses aux livres : «*Il nous faut également faire de la place dans des rayons bien remplis, cela permet de renouveler l'offre et de pouvoir acheter les nouveautés*» signale Isabelle Denizot.

La Bibliothèque de Dampierre est ouverte trois jours par semaine et la structure travaille également avec les écoles. Des animatrices assurent régulièrement l'accueil des enfants de maternelle et de primaire, proposant aussi des lectures de conte le premier mercredi du mois à 16h. Un service de portage à domicile a également été mis en place pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Depuis peu, la structure s'est mise au goût du jour avec la création d'un compte Facebook : «*Nous pouvons ainsi annoncer en temps réel les nouveaux livres disponibles dans nos rayons*, explique Mme Denizot, *mais aussi partager nos «coups de cœur» de lecture et, plus globalement, communiquer plus rapidement avec le public.*»



Une partie des animatrices de la Bibliothèque de Dampierre-les-Bois.

Infos pratiques

Bibliothèque - Centre Socio-Culturel

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, vendredi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h, vacances scolaires : lundi, mercredi, samedi aux mêmes horaires)

e-mail : bib25490@laposte.net

Compte Facebook : «Bibliothèque Dampierre Les Bois»

Les animatrices : Isabelle Denizot (responsable), Viviane Grassler, Martine Jourdain, Agnès Munnier, Madeleine Behr, Julienne Verrier, Charlotte Doriot, Christiane Doriot, Anne-Marie Lehmann, Anne-Marie Gamba, Marion Petitgirard, Lucrèce Morin, Véronique Rodoz, Claudine Vernier, Annie Bellanger, Eliane Voisard, Nicole Pihet.

Fermeture du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus.

Une cotisation modique pour les adultes, gratuite pour les jeunes

L'inscription à la Bibliothèque ne coûte que 5 € pour l'année, elle est gratuite pour les jeunes tant qu'ils poursuivent leurs études, elle est également gratuite pour les personnes bénéficiaires du RSA.

A signaler également que la Bibliothèque propose une adhésion gratuite la première année pour les nouveaux arrivants établis à Dampierre.





Une grande première les 24 et 25 novembre à Dampierre : prendre l'apéro à la Poste !

Le bar éphémère de la Poste a fait recette !

Les plus jeunes Dampierrois ne le savent sans doute pas, mais il fut un temps où les bars fleurissaient à Dampierre. Avant d'aller «en boîte», à une certaine époque, on se retrouvait pour l'apéro «chez Grigis» puis «chez l'Arlette» (le bâtiment qui va être prochainement démolie rue de Beaucourt) ou «chez Baqué» (l'actuel Kebab). Quant aux anciens combattants, ils faisaient souvent leurs assemblées générales «chez Lamielle» (aujourd'hui le magasin Gambardello). Il y avait également le café de la rue de Fesches qui a connu plusieurs propriétaires. Au fil du temps, notamment dans les villages ruraux, les bars ont peu à peu disparu et Dampierre a perdu tous les cafés qui, jadis, étaient un vrai lieu de rencontres. Le dernier café, celui de la rue de Fesches, possédait encore une licence IV en cours de validité mais la SCI propriétaire des lieux souhaitait s'en séparer.



En 2022, la commune s'est donc portée acquéreur de cette licence qui, si elle n'est pas exploitée, disparaît au bout de cinq ans. La commune a donc rachetée cette licence (au prix de 5.000 €) au cas où une personne souhaiterait créer un bar au village. Sans celle-ci, le nouvel acheteur aurait bien des difficultés à acquérir une nouvelle licence ou alors à un tarif très élevé. Pour la commune, la seule obligation pour conserver la validité de cette licence est d'ouvrir un bar une fois par an, au moins plus d'un jour. C'est la raison pour laquelle, les 24 et 25 novembre, les élus ont joué les barmans dans l'ancien bureau de Poste où a été installé ce bar éphémère. La prochaine ouverture, en 2024, devrait se faire plutôt aux beaux jours au même endroit, à moins que, d'ici là, la commune ne trouve un repreneur pour ces locaux idéalement situés en plein cœur du village.

Une jolie exposition



Une jolie décoration des potières dampierroises.

L'atelier de poterie du Foyer des Jeunes a proposé une belle exposition au centre socio-culturel lors du week-end du 11 novembre. Chjristine Monnot et Roselyne Costantini ont présenté quelques-unes de leurs plus belles réalisations, notamment une famille d'ours qui faisaient face à une famille de gnomes très colorés. Deux autres sections ont participé à cette exposition : les couturières ont exposé des décorations de table du plus bel effet, tandis que la Bibliothèque a fait plaisir aux amateurs de lectures en proposant des livres déclassés.

Les remerciements au monde associatif



Le Maire a remercié les acteurs du monde association pour leur engagement.

Pour la Municipalité, cette soirée est avant tout l'occasion d'honorer le monde associatif et de remercier tous les bénévoles qui, tout au long de l'année, animent les différents clubs et sections du village. Le 16 novembre, les membres du monde associatif ont donc été invités à déguster le Beaujolais nouveau au cours d'une soirée conviviale à la Salle des Fêtes.

Les employés municipaux à votre service

Présentation des différents employés communaux travaillant pour le compte de la commune.



Alexandra Fleury et Estelle Lorain (services administratifs).



Jérémy Torrès, Pascal Yoder et Yann Chrétien (services techniques).



Elodie Salvador (agent d'entretien).

Les agents de la commune de Dampierre-les-Bois sont au nombre de huit. Présentation de l'équipe :

Services administratifs : Estelle Lorain (directrice des services), Alexandra Fleury (adjoindte administrative).

Services techniques : Pascal Yoder, Yann Chrétien, Jérémy Torrès, Elodie Salvador.

ATSEM : Lobna Ben Ali, Farah Harzallah (apprentie).



Les ATSEM, Farah Harzallah (apprentie) et Lobna Ben Ali.

Cérémonie du 11 novembre



Les enfants ont activement participé à la commémoration du 11 novembre.

Malgré des conditions météo bien défavorables, un nombreux public a pris part à la cérémonie commémorative de la fin de la première guerre mondiale le 11 novembre. Le cortège s'est d'abord rendu au carré militaire du cimetière avant de rallier le monument aux Morts pour la cérémonie. Les enfants des écoles ont activement participé à cette commémoration et ont chanté en fin de cérémonie, sous le préau de l'école, avec leur ancienne institutrice Nathalie Strubel.

Disparition de Marcel Muratori



Figure du village, Marcel Mutarori nous a quittés le 24 novembre dernier. Cet homme généreux et dévoué avait fondé l'association paroissiale «Dampierre Espoir et Vie» en 1986, avec un groupe de six personnes. Il fut le président de cette association pendant plus de trente ans, avant de passer le flambeau à Gisèle Thiery en 2020. Nous renouvelons nos condoléances attristées à l'ensemble de sa famille.

Repas des aînés le 21 janvier

Le repas annuel offert par la commune aux seniors aura lieu **le dimanche 21 janvier 2024** à midi à la Salle des Fêtes. Y sont invitées les personnes **de 67 ans et plus** (au 31 décembre 2023). Les conjoints ou compagnons n'ayant pas atteint cet âge pourront participer au repas moyennant une contribution financière (27 €) sous forme de don à verser au Centre Communal d'Action Sociale. Les personnes n'ayant pas reçu l'invitation sont priées de le faire savoir en Mairie **avant le 31 décembre 2023**. Comme chaque année, le service de cette journée sera assuré par les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, ainsi que par les secrétaires de Mairie.

Bons de Noël

Un bon de Noël sera offert par la commune aux Dampierrois **ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 décembre 2023**. Ce bon, d'une valeur de 22 €, devra être utilisé chez un commerçant dampierrois **avant le 15 janvier 2024**.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes non encore inscrites sur les listes électorales peuvent le faire en s'adressant en Mairie ou directement sur le site **www.service-public.fr** où la demande d'inscription peut également être effectuée. Les prochaines élections sont prévues le dimanche 9 juin 2024 (élections européennes).

Fermeture de la Mairie

Pour les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée **les 25 et 26 décembre 2023** ainsi que **les 1^{er} et 2 janvier 2024**.

Cérémonie des vœux le 17 janvier

La cérémonie des vœux de la Municipalité, ouverte aux habitants de Dampierre, aura lieu **le mercredi 17 janvier 2024** à 19h à la Salle des Fêtes.

Recensement des jeunes de 16 ans

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée. **Il est rappelé que le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté, à l'issue de laquelle une attestation de participation est délivrée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...).**

Vente de composteurs avec PMA

Des composteurs pour les particuliers sont mis en vente par Pays de Montbéliard Agglomération. Trois modèles sont proposés, 400 litres en plastique (18 €), 400 litres en bois (31 €) ou 600 litres en bois (80 €). Ce matériel est disponible (suivant arrivages) à la Compostière de Vieux-Charmont (ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h) et à la Direction de la collecte et du traitement des déchets de Voujeaucourt (sur rendez-vous au 03.81.31.88.90). Paiement uniquement par carte bleue ou chèque.



ÉTAT-CIVIL 2023

NAISSANCES

7 décembre 2022 : Abdellen ANJGUAR
3 janvier : Nathan WILLIG
13 septembre : Norak BALADI
1^{er} novembre : Eva AMICIZIA
3 novembre : Naël DEDIC

MARIAGES

24 juin : Thierry ADAM et Isabelle RONDEAU
15 juillet : Maryse CORNEILLE et Nadine MIGNON

DÉCÈS

11 décembre 2022 : Alice COUPÉ née GRIGIS
15 janvier : Claire METTETAL née HOF
27 janvier : Marthe SORANZO née FERRIER
25 février : Irma BORNÈQUE née ZABOLLONE
6 mars : Antoinette GARDINI née MARCHIÉSI
9 juin : Pascal VINCENZI
1^{er} août : Henri PÉCHINÉ
30 octobre : Frédéric MARTHE
10 novembre : Simone ISABEY née RAGUIN

Nota : Conformément à la législation en vigueur, ne figurent dans les rubriques ci-dessus que les noms dont les intéressés ou les familles ont autorisé la publication. Pour information, l'état civil de la commune recense 20 naissances, 6 mariages et 14 décès pour l'année 2023.

Pressoir de la Damassine



Le pressoir à pommes de la Damassine à Vandoncourt a ouvert ses portes le 1^{er} septembre. Il fonctionne sur rendez-vous du **lundi au samedi compris**. Apport de **100 kg minimum** de pommes. Renseignements et réservation au **03.81.37.82.26** toute la journée du lundi ou au **03.81.37.78.30** les mercredis et samedis de 14h à 17h30. En dehors de ces créneaux ou si toutes les lignes sont occupées, le particulier peut envoyer un e-mail à **pressoir@vergers-vivants.fr** en mentionnant son numéro de téléphone portable et la quantité de pommes à presser : il sera rappelé le mardi ou le vendredi suivant le jour du message. **Informations et règlement du pressoir 2023 disponibles : <https://www.vergers-vivants.fr/wp/la-damassine/le-pressoir/>**

SALADES & LASAGNES
PIZZACYRIL

LUNDI
VANDONCOURT

MERCREDI ET DIMANCHE
DAMPIERRE-LES-BOIS

JEUDI
DAMBENOIS

VENDREDI
ANTEUIL

Commandez en ligne ou par téléphone
06.08.36.81.49
www.pizzacyril.fr

Atelier CRIS
COIFFURE MIXTE

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi
fermé le mercredi

03 81 93 24 72

1 Grande rue - 25490 DAMPIERRE LES BOIS

VillaVerde

JARDINERIE-DECORATION-ANIMALERIE

Tél. : 03 81 93 28 73

www.villaverde.fr

Direction **BEAUCOURT**
DAMPIERRE LES BOIS

Villaverde dampierre les bois

Netto
ON GAGNE TOUS
À PAYER MOINS CHER

DAMPIERRE-LES-BOIS

INFOS PRATIQUES
OUVERT :
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h15 NON STOP
Le dimanche de 8h30 à 19h

ADRESSE :
46 rue de Beaucourt - 25490 Dampierre-les-Bois
Tél : 03 81 93 29 85

ITM Alimentaire International - RCS Paris 341 192 277 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Annonceur : SAS DAMPIERREUS 480 264 324 R.C.S. BELFORT - Conception : Ca.com.link - NETLS-0070.

La Municipalité de Dampierre remercie chaleureusement pour leur précieuse collaboration les différents annonceurs qui, en acceptant de figurer dans cette publication à travers un espace publicitaire, ont contribué à sa réalisation.

GENERALI

GENERALI Assurances
Christian & Amandine LAVAL

Deux points de vente :

- 36 rue de Badevel
25490 Dampierre les bois
03.81.93.01.27
- 35 avenue Aristide Briand
25400 Audincourt
03.81.32.99.20

eMail : dampierreslesbois@agence.generalif.fr

Particuliers • Professionnels • Entreprises



ANNÉE SCOLAIRE 1969-1970, CM1 (M. GOGNAT) - En haut, de gauche à droite : Jeffrey MAZZARELLA, Georgette CARNICER, Myriam PAGET, Christine COSTANTINI, Marie-Thérèse MAGNANI, Claude ALESSANDRI, Brigitte AIM Brigitte, **au milieu** : Jean-Marc GAMBA, Jean-Luc PIET, Béatrice MASSON, Christine MORI, Jean-Pierre PERTILE, Catherine VERDOT, Sylvie ISAIEFF, Francis VERNIER, Philippe GRAND, **en bas** : Philippe CENNI, Elisabeth CHAMPEIMONT, Sylvie DANY, Fabienne CASTIGLIONI, Marie-Noëlle SEGUI, Sylvie RIOT, Sylvie CONTE, Hervé DORIAN, Denis ALLIOT.



ANNÉE SCOLAIRE 1990-1991, maternelle (Mme CORDIER) - En haut, de gauche à droite : Mickaël CARNICER, Stéphane KURDIBAN, Julie GAVOILLE, Elise COLIN, Romain BOUHELIER, **2^{ème} rang** : Elodie PIET, Lydie BELEY, Simon DEVAUX, Pauline GALLY, Sanaé RAHLI, Jonathan BRON, Pierre-Albert SANVIDO, Romuald BERNARD, Ghislain DELLE, **3^{ème} rang** : Angélique COUCHOT, Christian DOUGOUD, Grégory PATOZ, Laurent FROSSARD, Samuel DOMINGUEZ, Vincent VAUTHIER, Pierre FERREUX, Grégoire CHAMBERLIN, Cindy LACLEF, Céline GRANDVALLET, **en bas** : Julien CENNI, Aïcha BEN LARBI, Amandine CHAMBERLIN, Prune RIZZON.